

et de miner sourdement l'influence de la langue française dans l'Etat du Massachusetts, sont établis de la façon suivante.

Le premier oblige les enfants qui ne sauraient pas lire l'anglais à fréquenter, jusqu'à l'âge de 18 ans, les écoles soit de jour ou de soir, comme condition préalable à obtenir un emploi quelconque. Ce même article ordonne en outre l'affichage, dans les manufactures, de tous ceux qui ne savent pas lire l'anglais.

Le second dispositif du projet de loi ordonne que le tribunal envoie à des institutions de l'Etat les enfants délaissés ou qui ne fréquentent pas l'école, tandis qu'aujourd'hui le tribunal correctionnel peut envoyer les enfants catholiques à des institutions sous le contrôle de notre élément.

Enfin, le dernier article stipule que les écoles privées, c'est-à-dire confessionnelles, seront sous la direction de la commission scolaire de chaque municipalité.

On le voit suffisamment, l'ostracisme percé à toutes les lignes du nouveau projet de loi, et tout y est concerté avec une habileté machiavélique pour en arriver à nous donner, au moment où l'on s'y attendra le moins, un rude coup de poignard dans le dos.

Une première audience-enquête s'est ouverte à la Chambre des représentants du Massachusetts, à laquelle assistent MM. Chs. F. Donnelly et H. A. Dubuque, en qualité de défenseurs des intérêts catholiques. Il s'agit, à cette première enquête, de soumettre les instituteurs et institutrices des couvents et des écoles confessionnelles aux mêmes examens que ceux auxquels est obligé le corps enseignant des écoles publiques. On veut, aussi, imposer partout un même programme d'études, ce qui équivaldrait à l'abolition du français dans nos écoles paroissiales.

Le sort en est donc jeté, et c'est une nouvelle et rude bataille que nous allons avoir à soutenir pour sauvegarder tout ce qui nous est ici le plus cher. Fasse le ciel que nos défenseurs se montrent à nouveau à la hauteur des circonstances, et portent enfin à l'hydre du fanatisme et de l'ostracisme, toujours rampant quoi qu'on en dise dans la Nouvelle-Angleterre, le coup suprême même qui devra à jamais le terrasser !

On sait que le Massachusetts compte de nombreuses villes manufacturières où le gros des Canadiens-français émigrés aux Etats-Unis est allé se fixer. Ce sont eux que visent plus particulièrement ces velléités de persécution, c'est contre eux que cette attaque est dirigée. Français de cœur, catholiques convaincus et pratiquants, ils ont tout ce qu'il faut pour être en butte à la haine de ces sectaires.

Ils se défendront, et vaillamment, voilà de quoi nous sommes sûrs. Réussiront-ils à déjouer cette nouvelle trame ? Nous l'espérons et souhaitons pour eux, moins au nom de notre patriotisme, cependant, que du souci de leur bien spirituel, car nos affinités de race s'accommoderaient mieux de les voir revenir au milieu de nous pour grossir nos rangs, fortifier notre élément et nous aider à nous défendre nous-mêmes contre les mêmes attaques. II